

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 37METHODOLOGIES SPECIFIQUES			
Code	SOAS3B40AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	0 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p><u>HELHa Campus Mons</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	0		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
 - 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
 - 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
 - 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
 - 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
 - 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus			
Mons			
SOAS3B40ASMA	Anthropologie	24 h / 2 C	
+ HELHa Campus			
Montignies			
SOAS3B40ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B40ASJG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B40ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Campus			
Montignies (HD)			
SOAS3B40ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B40ASDG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B40ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Louvain-la-Neuve			
SOAS3B40ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C	

SOAS3B40ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C
SOAS3B40ASLT	Récits de vie	28 h / 2 C
SOAS3B40ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	28 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 0 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS3B40ASMA	Anthropologie	20	
--------------	---------------	----	--

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS3B40ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
--------------	--------------------------------------	----	--------

SOAS3B40ASJG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
--------------	----------------------------------	----	--------

SOAS3B40ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
--------------	---------------------------------------	----	--------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS3B40ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
--------------	--------------------------------------	----	--------

SOAS3B40ASDG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
--------------	----------------------------------	----	--------

SOAS3B40ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
--------------	---------------------------------------	----	--------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS3B40ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	
--------------	--	----	--

SOAS3B40ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	
--------------	--	----	--

SOAS3B40ASLT	Récits de vie	20	
--------------	---------------	----	--

SOAS3B40ASLV	Méthodologie de travail social avec les groupes	20	
--------------	---	----	--

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie			
Code	7_SOAS3B40ASMA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Sensibiliser à un type de démarche et à une méthode spécifique dans les sciences humaines.

Mettre en évidence ses apports, ses limites et ses enjeux (épistémologiques, éthiques et politiques) et son intérêt pour les assistants sociaux.

Susciter de nouveaux questionnements à partir du regard anthropologique sur le rapport à nous-mêmes et aux autres.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Expliquer les grands courants anthropologiques et les questionner
- II. Préciser les enjeux de cette discipline et les mettre en rapport avec le travail social
- III. Questionner un thème spécifique - le don- au regard de notre société et de leur expérience et positionnement professionnels
- IV. Expliquer, argumenter et évaluer des études anthropologiques réalisées dans notre société

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction : Une leçon d'anthropologie selon Michel Serres

Première partie : La rencontre des autres : une confrontation difficile

Deuxième partie : L'approche des grands courants anthropologiques

Troisième partie : Etude d'une thématique spécifique : le don

Quatrième partie : Le positionnement de l'anthropologue

Cinquième partie : L'anthropologie « chez soi »

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral
- Analyse de textes
- Projections de documents audio-visuels suivies de discussions
- Mise en débat de situations apportées par les étudiants
- Intervention d'invités extérieurs

Dispositifs d'aide à la réussite

- Temps de questions-réponses à la demande des étudiants.
- Notes de synthèse
- Exemple de questions des années antérieures

Ouvrages de référence

- LAPLANTINE F., L'anthropologie, Petite Bibliothèque Payot, 1995
- GODELIER M., Au fondement des sociétés, Albin Michel, 2007
- TODOROV T., Nous et les autres, Seuil, 1989
- AGIER M., Anthropologues en danger. L'engagement sur le terrain, Jean-Michel Place, 1997
- MORELLI A., Contact des cultures, Syllabus, PUB 2009/2010
- BOUILLON F., Girola C., Kassa S., Vallet A-C., Paris refuge. Habiter les interstices., Ed. du Croquant, 2011

Supports

- Synthèse de notes de cours en version papier et sur Connected
- Textes disponibles sur [Connected](#)

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en juin. Une question à préparer est donnée lors du cours. Les autres questions portent sur le cours.
Examen écrit en septembre.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

-

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).